



« Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer » Guillaume d'ORANGE-NASSAU.

► AXE 1 : ASSURER LA REUSSITE DU PARCOURS DE TOUS LES ELEVES

1.1 Objectif 1 : conduire tous les élèves à la maîtrise du socle commun

ACTION 1 : développer l'enseignement et l'évaluation par compétences dans tous les niveaux d'enseignement.

- *Mise en place de situations d'apprentissage « complexes » visant des compétences (<http://eduscol.education.fr/cid55510/banque-de-situations-d-apprentissage-competence-3.html>)*
- *Généralisation de l'utilisation de « PRONOTE compétences »*

ACTION 2: assurer la maîtrise de la langue française (avec un accent tout particulier à la pratique de l'oral) en diversifiant les actions et dispositifs :

- *analyse d'articles de magazines et exposé oral au CDI*
- *séances dédoublées entre CDI (ou acc. éducatif) et classe pour les 6° / 5° en Français*
- *projet lecture – journal du collège (IDD) – théâtre – prise de parole devant un public - ...*

ACTION 3: développer des actions favorisant l'autonomie ainsi que les compétences civiques et sociales de l'élève :

- *recherche documentaire au CDI (Volet documentation)*
- *engagement des élèves dans la préparation d'un voyage linguistique, culturel et sportif*
- *formation des délégués : engagement, médiateurs récréation, ... (Volet vie scolaire)*
- *actions du Foyer Socio-Educatif (F.S.E.) club solidarité, préparation de Bingo, embellissement des locaux ...*

ACTION 4 promouvoir une éducation sportive, culturelle, artistique et scientifique

- *projets pédagogiques liées au contexte culturel, séjours, sorties, ... (volet culturel)*
- *Collège au Festival du cinéma de la Foa*
- *projets transversaux : Itinéraires de Découverte (IDD) en 5° et 4°, Histoire des Arts*
- *Ateliers (instrumental et scientifique) et participation au Festival des Arts (PN)*
- *Activités de l'accompagnement Educatif (Expression théâtrale, atelier musical, atelier visuel,...)*
- *Création d'une section sportive voile, développement de l'UNSS (Volet EPS)*

ACTION 5 : renforcer la liaison entre le Cycle 3 de l'Ecole Primaire et la 6° :

- *accueil annuel des élèves de CM2 en Octobre*
- *matinée d'informations et d'échanges avec les parents en Novembre*
- *distribution d'un livret d'accueil 6°*
- *actions pédagogiques impliquant des élèves de CM2 d'une école et de 6° : dictée,...*
- *réunion avec les professeurs des écoles et des professeurs de 6° fin octobre*
- *une matinée de travail et d'échanges entre professeurs du cycle 3 et de 6° : socle commun, modes d'évaluation, continuité pédagogique...*

Indicateurs pour l'évaluation de l'objectif 1.1 :

- Taux de validation des élèves du palier 3 du S3C des élèves de 3°
- Taux de redoublement tous niveaux
- Taux de départ du collège en fin de 4° (taux d'érosion)
- Taux de réussite au DNB

1.2 Objectif 2 : Développer les projets transversaux à dominante éducative

ACTION 1 : maintien des actions et dispositifs existants (IDD, CESC, UNSS, FSE, CVL,...) en renforçant l'engagement des élèves et enseignants : éducation à la santé et à la citoyenneté, préventions des conduites addictives (Volet médico-social)

ACTION 2 : faire connaître aux élèves et expliquer en début d'année le règlement intérieur, droits et devoirs de l'élève, la charte civique et numérique.

ACTION 3 : promouvoir des relations positives entre élèves (tutorat, solidarité, lutte contre le harcèlement).

ACTION 4 : développer la citoyenneté : appariements de collèges, correspondance, projets communs, séjours aux îles Loyauté et/ou à l'international.

Indicateurs pour l'évaluation de l'objectif 1.2 :

- Nombre d'actions du CESC et tableau annuel du CESC sur le climat scolaire.
- Nombre d'élèves inscrits et présents aux ateliers « instrumental et scientifique »
- Nombre de délégués, formation, implication (classe, FSE,...)
- Nombre d'activités du foyer socio-éducatif.
- Nombre d'inscrits à l'UNSS.

1.3 Objectif 3 : Accompagner dès la 6° le parcours des élèves en difficulté ou à besoins particuliers

ACTION 1 : poursuivre le suivi individualisé des élèves en difficulté ou à besoins particuliers en s'appuyant sur les données pédagogiques et éducatives de nos collègues du primaire.

ACTION 2 : développer des pratiques différenciées d'enseignement et d'évaluation pour ces élèves :

- *travail sur les compétences non maîtrisées du Socle commun*
- *présentation claire des consignes et des supports pédagogiques*
- *aide par un tutorat ponctuel d'élèves de la classe ou d'autres classes*

ACTION 3 : mettre en œuvre des situations de valorisation des réussites de ces élèves (Champ pédagogique ou éducatif : récompenses des élèves méritants)

ACTION 4 : construire et maintenir une coopération positive avec les parents de ces élèves :

- *Faire connaître sur le site web l'existence de démarches de prise en compte de ces élèves en difficulté (PPRE : programme personnalisé de réussite éducative, PAI, PPS...)*
- *maintenir les réunions éducatives régulières pour le suivi de ces élèves avec les parents, les partenaires médicaux, éducatifs ou sociaux*

ACTION 5 : lutter contre le décrochage scolaire :

- *maintenir la Cellule de Veille et de Prévention (CVP) en lien avec le service médico-social*
- *repérer, dès la 6°, les problèmes d'apprentissage et établir en équipe éducative PAI (projet d'accueil individualisé), PPS (programme personnalisé de scolarisation) si besoin et varier les supports pédagogiques*

Indicateurs pour l'évaluation de l'objectif 1.3

- **Comparaison du taux d'élèves n'ayant pas obtenu la validation du palier 2 du socle commun à l'entrée en 6° et du taux d'élèves n'ayant pas la validation du palier 3 du socle commun, fin 3°.**
- **Taux de réussite des élèves au DNB.**
- **Taux d'érosion**
- **Pas de sortie sans solution pour ces élèves.**

AXE 2 : FAVORISER LE PARCOURS DE FORMATION ET D'ORIENTATION DE TOUS LES ELEVES

2.1 Objectif 1 : Elargir les représentations des élèves sur le monde des métiers et des formations

ACTION 1 : Maintenir les dispositifs existants :

- *stage d'observation en entreprise et oraux de stage en 3°*
- *atelier sur le projet de formation pour les élèves de 4° démobilisés avec stage d'observation en entreprise pour les élèves de plus de 14 ans.*
- *interventions de la C.O.P dans les classes de 3°.*
- *informations des élèves de 3° par des intervenants de lycée sur les filières générales, technologiques et professionnelles.*
- *visite du salon SOFIP*
- *maintien de l'option « découverte professionnelle 3h » en 3°*
- *mise en place d'une classe de 3° PDMF*

ACTION 2 : développer les techniques de recherche documentaire, du PDMF au CDI

- *Exposé d'élèves, présentation de métiers (oral ou affiches), achat de mobilier adapté pour le CDI*

ACTION 3 : programmer, dans le cadre des heures de vie de classe, des séances de recherche ONISEP au CDI pour les élèves peu autonomes ou en difficulté de recherche (consultation de sites ou de logiciels sur des branches professionnelles)

Indicateurs pour l'évaluation de l'objectif 2.1

- **nombre de métiers présentés en cours d'année**
- **pourcentage d'élèves de 3° ayant fait des recherches documentaires dans le cadre du PDMF (présence aux séances de présentation de métiers, portfolio actualisé)**

2.2: Objectif 2 : Favoriser, chez l'élève, la maîtrise de son parcours de formation

ACTION 1: Maintenir les dispositifs existants :

- réunion en mars avec les parents et élèves de 3° sur les enjeux de la classe de 3°.
- interventions de la COP dans les classes de 3° sur les procédures d'orientation et d'affectation après la 3°.
- oraux de stage et bilan des souhaits d'orientation.
- distribution du livret ONISEP après la 3°.
- Information pour les parents et les élèves de 3° sur les procédures et calendrier d'orientation et l'affectation avec présentation des lycées de proximité par les proviseurs.
- entretiens d'orientation fin du 2° trimestre en 3°.

ACTION 2 : Introduire les élèves de 5° à 3° dans un parcours de réflexion sur les formations, le monde du travail et les métiers :

- par le PDMF notamment par la gestion responsable du Passeport pour la Formation ou du web classeur.
- par l'option ODP 3h.
- mettre en place un atelier sur le projet de formation en 4°.

ACTION 3: Renforcer les contacts avec le monde de l'entreprise (visites, enquêtes, recherches, témoignages, stages de découverte, mini-stages en LP ou en entreprise).

Indicateurs pour l'évaluation de l'objectif 2.2

- Taux d'élèves de 3° sans projet de formation à l'issue du mois d'octobre.
- Taux d'élèves de 3° qui n'ont pas obtenu l'affectation demandée ou l'orientation en 2°GT.

AXE 3 : ADAPTER LES PRATIQUES PEDAGOGIQUES ET EDUCATIVES AUX ENJEUX DE DEMAIN

3.1 : objectif 1 : développer l'utilisation des Techniques d'Information et de Communication (TIC) chez les personnels et les élèves

ACTION 1: poursuivre l'équipement des salles en matériel informatique (TBI, vidéo projecteurs) afin d'augmenter le nombre de professeurs souhaitant utiliser plus régulièrement les TIC dans leur enseignement.

ACTION 2 : installer et généraliser le cahier de texte numérique.
Renouveler le matériel obsolète ou défectueux.

ACTION 3 : renforcer la formation des personnels au TIC : formation de professeurs

Indicateurs pour l'évaluation de l'objectif 3.1

- Nombre d'ordinateurs disponibles pour les élèves.
- Nombre de salles équipées de TBI.
- Nombre de personnels d'enseignement et de documentation validant le B2I
- 100% de validation du B2I à la fin de la 3°.
- Nombre d'enseignants utilisant le cahier de textes numérique.

3.2 : objectif 2 : Renforcer la pratique de deux langues vivantes

ACTION 1 : développer le travail et l'évaluation par compétences pour consolider un enseignement par compétences :

- *groupes de compétences au sein de la classe et inter classes.*

ACTION 2 : renforcer la pratique de l'oral et son évaluation dans des situations de communication courante :

- *Demi-groupes d'oral d'Anglais en 5°.*

- *séjour linguistique et culturel.*

- *correspondance avec collège de langue espagnole ou anglaise.*

- *groupe d'oral de langue en atelier d'accompagnement éducatif.*

ACTION 3 : favoriser l'installation et l'utilisation de TBI ou de la mallette de langues (Baladodiffusion, clé USB, casques audio..).

Indicateurs pour l'évaluation de l'objectif 3.1

- **Utilisation de logiciels adaptés (OPALE) à l'évaluation par compétences.**

(<http://scenari-platform.org/trac/scenari/wiki/PoweredByScenari#Opale>)

- **Un séjour linguistique, dans les années collège, pour chacune des Langues vivantes.**

3.2 : objectif 3 : Intensifier l'Education au Développement Durable (E.D.D.)

ACTION 1 : développer la notion de développement durable dans les enseignements et recenser les projets ou actions pédagogiques et éducatives en EDD

- *thèmes du programme disciplinaire.*

- *IDD, Club du FSE.*

- *Actions des délégués.*

ACTION 2 : faire vivre activement et de manière cohérente une démarche écologique :

- *gérer de manière plus responsable le papier et les déchets.*

- *tendre vers une alimentation plus qualitative et plus respectueuse de l'environnement (hygiène alimentaire)*

Indicateurs pour l'évaluation de l'objectif 3.2

- **Nombre d'actions pédagogiques EDD et actions transversales.**

AXE 4 : FAIRE DE L'ETABLISSEMENT UN LIEU D'APPRENTISSAGE, D'EDUCATION ET DE COMMUNICATION, ACCUEILLANT

4.1 : objectif 1 Renforcer les qualités de dialogue et de communication envers les élèves, les personnels et les parents comme envers les partenaires

ACTION 1 : maintien des dispositifs existants de communication :

- *Feuille de semaine hebdomadaire à destination des personnels.*

- *utilisation de PRONOTE (relevé de notes et communication aux parents)*

- *informations aux parents (site web du collège)*

- *Renforcer les liens avec l'Internat Provincial (réunions trimestrielles)*

ACTION 2 : rationaliser et optimiser le système d'information.

- Enrichir le site web de rubriques claires (certaines rubriques gérées par les élèves sous le contrôle de leur professeur)
- Mettre à jour régulièrement le site web (insérer de la vidéo).
- Utiliser la messagerie professionnelle des personnels qui le souhaitent pour transmettre des informations.
- Création d'un tableau synoptique (sur 4 semaines) pour affichage d'informations et de plannings sur le mois.
- mettre en place le cahier de textes numérique et généraliser son utilisation.

ACTION 3 : créer une Commission Vie au Collège avec enseignants, élèves, parents pour l'amélioration des échanges, l'utilisation des locaux, le tutorat, l'accompagnement éducatif.

Indicateurs pour l'évaluation de l'objectif 4.1

- % des parents qui consultent le site web (Réaliser un sondage auprès d'un échantillon de classes à la fin du second trimestre pour connaître le taux).
- taux de participation des parents aux rencontres parents- professeurs.
- Taux d'absentéisme entre 1%et 0%.

4.2 : objectif 2 : Poursuivre la valorisation de l'établissement comme lieu sécurisé, propre et attrayant

ACTION 1 : poursuivre les travaux de rénovation du collège :

- peintures, entretien et embellissement des espaces verts, toilettes, aménagement des salles, mise aux normes incendie, ...

ACTION 2 : aide à l'entretien des espaces verts ou d'un jardin par une équipe (club) d'élèves volontaires.

ACTION 3 : laisser chaque salle de classe dans un état de propreté convenable :

- faire ramasser les papiers avant de sortir
- faire nettoyer les tableaux avant de partir

ACTION 4 : maintenir le nettoyage régulier de chaque espace de travail (bureaux, salles de classe) et des toilettes.

Indicateurs pour l'évaluation de l'objectif 4.2

- Exercices d'évacuation réguliers
- Identification des actions de rénovation ou d'embellissement
- Questionnaire de satisfaction sur l'entretien et l'embellissement du collège (élèves, parents, personnels)